



DEL_2024_111
Direction des Finances
Nomenclature : 7.1.1

**BUDGET PRINCIPAL -
DECISION
MODIFICATIVE N° 1**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 084-218400190-20240923-DEL_2024_111-DE

Séance du 23 septembre 2024

*L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois septembre à 18:00 ,
le Conseil Municipal de la Commune de Bollène,
régulièrement convoqué par courrier du 17 septembre 2024,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances -
Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M.
Anthony ZILIO,
Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI*

Présents : 24

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, Mme CALERO, M. PADUANO, Mme PLAN

Représentés(es) : 9

M. BLANC par M. MARECHAL
Mme BOUCLET par Mme DESFONDS-FARJON
Mme BOUCHÉ par M. PADUANO
Mme GITTON par Mme ARNAUD
Mme PAGES par Mme JOUVE-LAVOLE
M. MARROSU par M. LORANDIN
M. MICHEL par Mme BOMPARD
M. DUMAS par M. RAOUX
Mme ROCHE par M. BERBIGUIER

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	24	33	25	0	8

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Département de Vaucluse



Ville de Bollène

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 084-218400190-20240923-DEL_2024_111-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2024

Vu la délibération n° DEL_2024_50 du 25 mars 2024 relative à l'adoption du Budget Primitif du Budget Principal de la commune de Bollène,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires sur le Budget Principal 2024, visant à adapter les moyens aux besoins, ainsi qu'il suit :



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Objet	Montant en €
Dépenses Réelles		
011	Charges à caractère général	15 000,00 €
67	Charges Exceptionnelles	15 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
	Dotations aux immobilisations incorp et corporelles	-9 092,94 €
	Dotations aux immobilisations incorp et corporelles	9 092,94 €
023	Virement à la section d'investissement	211 966,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		241 966,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Objet	Montant en €
Recettes Réelles		
70	Produits des services	28 000,00 €
74	Dotations et participations	143 366,00 €
76	Produits Financiers	48 900,00 €
77	Produits exceptionnels	21 700,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		241 966,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Objet	Montant en €
Dépenses Réelles		
21	Immobilisations corporelles	329 332,00 €
23	Immobilisations en cours	35 000,00 €
Dépenses Ordre		
041	Opérations patrimoniales	239 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		603 332,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Objet	Montant en €
Recettes Réelles		
13	Subventions reçues	152 366,00 €
041	Opérations patrimoniales	239 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	211 966,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		603 332,00 €



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2024

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la décision modificative n° 1 du Budget Principal 2024 de la commune de Bollène, équilibrée par section, en dépenses et en recettes, aux conditions énoncées ci-dessus,
- de modifier le Budget Principal 2024 de la commune de Bollène comme précisé ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL,
Mme CALERO, M. DUMAS, Mme PLAN

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO, Mme ROCHE

DECIDE

- d'adopter la décision modificative n° 1 du Budget Principal 2024 de la commune de Bollène, équilibrée par section, en dépenses et en recettes, aux conditions énoncées ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 084-218400190-20240923-DEL_2024_111-DE

Département de Vaucluse



Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2024

- de modifier le Budget Principal 2024 de la commune de Bollène comme précisé ci-dessus.

Secrétaire de séance ,

Emilie BLACHIER-BAIARDI



Signé électroniquement par

: Anthony ZILIO

Date de signature :

04/10/2024

Qualité : Maire de Bollène

